

Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde jusqu'à la fin de sa période de fécondité si, à tout âge, sa probabilité de mettre au monde des enfants correspondait au niveau de fécondité de l'année considérée pour cet âge. On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Un indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme (seuil de renouvellement) assure une stabilité générale de la population, en supposant qu'il n'y ait pas de flux migratoires ni de variation de la mortalité. Les données proviennent, en général, des registres d'état civil ou d'autres sources administratives. Elles sont harmonisées selon les recommandations des Nations Unies et d'Eurostat. La seule exception est la Turquie dont les données sur la fécondité sont tirées d'enquêtes.

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'une femme aurait, en moyenne, si elle avait le taux de fécondité spécifique à chaque âge tout au long de sa vie. Compte tenu d'une certaine mortalité dans la petite enfance et dans l'enfance, le remplacement de la population suppose un taux de fécondité total légèrement supérieur à deux.

En 2009, le taux de fécondité se situait nettement en dessous du seuil de remplacement dans la plupart des pays, ressortant en moyenne à 1.74 pour l'ensemble de la zone de l'OCDE (partie A, GE2.1). Le taux le plus élevé était observé en Israël, où les femmes ont en moyenne 0.74 enfant de plus que dans le pays qui arrive en deuxième position, à savoir l'Islande. La Nouvelle-Zélande et la Turquie, également, avaient des taux de fécondité supérieurs au seuil de remplacement (2.1 enfants par femme). Les pays anglophones et les pays nordiques se situaient généralement en haut de classement du point de vue de la fécondité tandis que l'Europe continentale (à l'exception notable de la France) se situait, comme le Japon, à un faible niveau de fécondité. Le taux de fécondité était particulièrement bas en Corée où deux parents sont remplacés, à la génération suivante, par à peine plus d'un enfant.

La fécondité était généralement en baisse, dans les pays de l'OCDE, au cours des 25 dernières années (partie B, GE2.1). Le recul de la fécondité peut s'expliquer par le fait que les familles se forment plus tard et souhaitent avoir un moins grand nombre d'enfants. D'autres facteurs également ont certainement joué un rôle, comme l'augmentation du niveau de formation des femmes et le développement de l'emploi féminin, l'aide insuffisante apportée aux familles qui ont beaucoup de difficultés à concilier travail et obligations familiales, la nécessité de s'assurer un emploi sûr et un revenu, ou bien encore les problèmes croissants de logement. Le recul de la fécondité a été particulièrement marqué – étant de l'ordre de deux enfants par femme en moyenne – en Turquie et au Mexique. On a également enregistré un recul de la fécondité d'un enfant par femme en Pologne et au Japon. Sur la même période, une augmentation modeste du taux de fécondité a été enregistrée dans 14 pays de l'OCDE, à savoir cinq pays nordiques et cinq pays anglophones, plus les nations voisines que sont la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. L'augmentation la plus nette a été observée au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas. L'augmentation se situe entre un tiers et un demi enfant de plus par femme en moyenne.

Les taux de fécondité moyens se sont quelque peu redressés entre 2000 et 2009. Cependant, les évolutions sont très hétérogènes (GE2.2). Les taux de fécondité ont continué à décliner ou sont restés stables en Autriche, au Japon, en Hongrie, en Corée, au Portugal et en Suisse – qui sont tous des pays de basse fécondité. La fécondité a d'autant plus eu tendance à rebondir que le taux de fécondité de départ était comparativement élevé, excédant même le seuil de remplacement en Nouvelle-Zélande et en Islande. Ce rebond de la fécondité a marqué le pas dans de nombreux pays de l'OCDE en 2009, peut-être du fait de la crise économique.

Pour en savoir plus

OCDE (2010), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, indicateur SF2.1, « Taux de fécondité », www.oecd.org/els/social/famille/basededonnees.

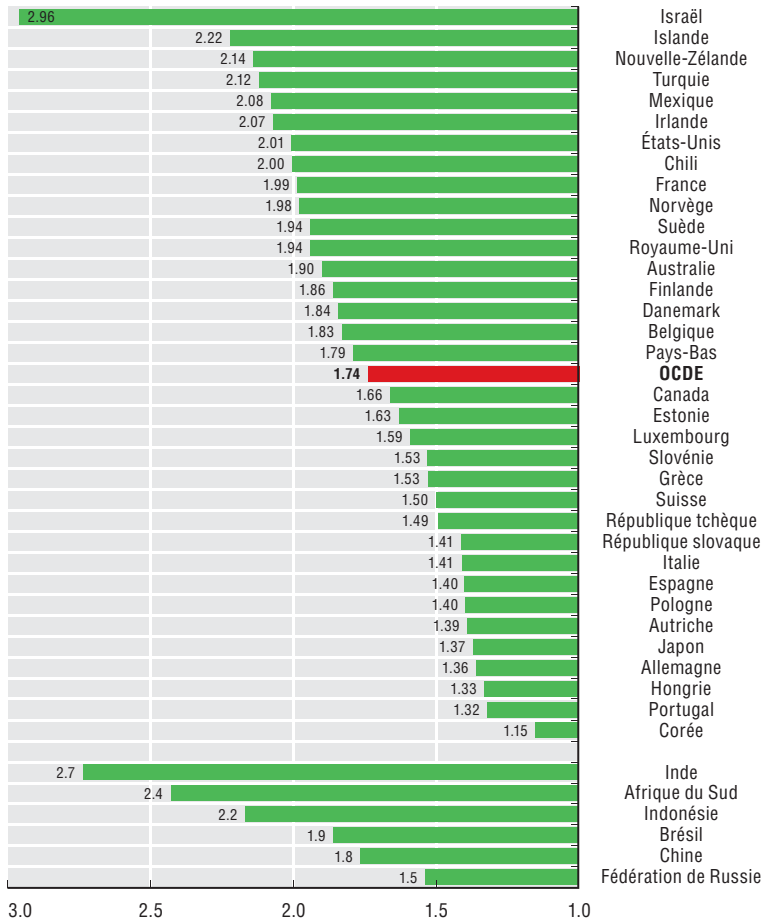
Notes des graphiques

Graphique GE2.1 : 2008 pour le Chili et 2007 pour le Canada.

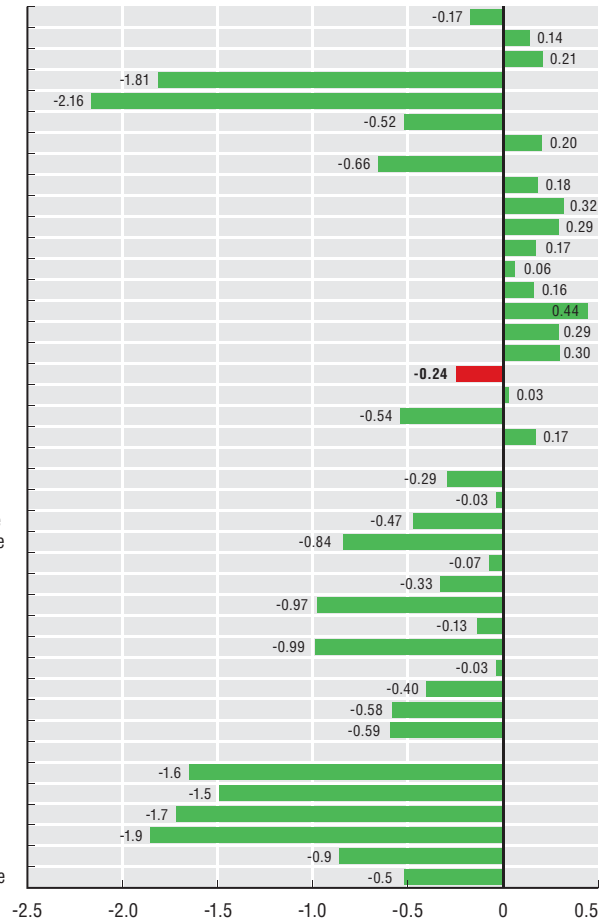
Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

GE2.1. Les taux de fécondité des pays de l'OCDE sont généralement inférieurs au taux de renouvellement des populations et ont légèrement diminué au cours de la dernière génération

Partie A. Indice conjoncturel de fécondité en 2009 (↘)
(nombre d'enfants par femme)



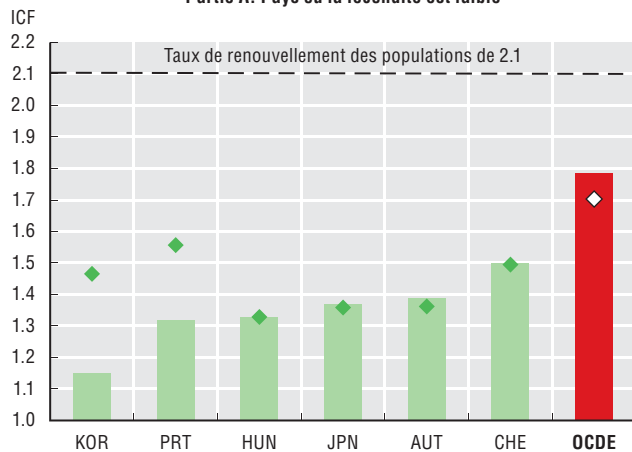
Partie B. Écarts de fécondité (nombre d'enfants par femme)
entre 1984 et 2009



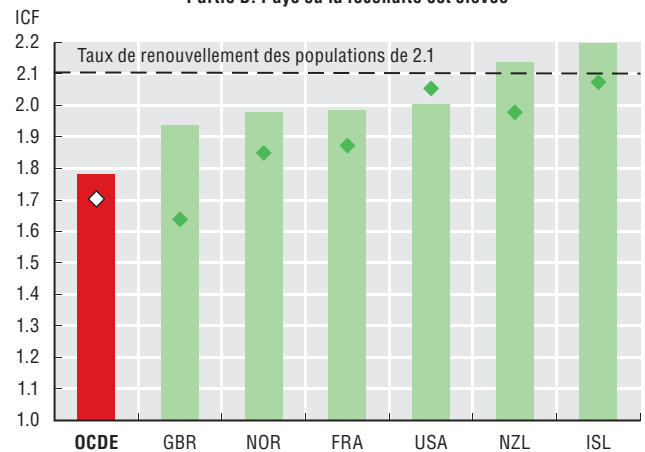
GE2.2. On observe un rebond dans les pays où la fécondité est élevée

■ 2009 (↗) ◆ 2000

Partie A. Pays où la fécondité est faible



Partie B. Pays où la fécondité est élevée



Source : Offices statistiques nationaux et World Development Indicators (<http://data.worldbank.org>) pour la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932382653>



Extrait de :
Society at a Glance 2011
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Fécondité », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.